



A l'occasion de son **XXIII^e Congrès annuel**
au Couvent des Jacobins de Rennes du 18 au 20 septembre 2019
L'AFC attribue **Quatre Bourses AFC**
pour participation au « Prix Spécial Jeune Cytométriste »

La bourse correspond à l'inscription gratuite au congrès comprenant repas de midi et dîner du congrès, voyage A/R en train 2^{ème} classe, hébergement sur 2 nuits.

Conditions d'attribution

Le prix est ouvert à tous **les cytométristes** âgés de moins de **33 ans** à la date du congrès **adhérent ou non à l'AFC** et ce quelque soit leur **structure d'affiliation** (privé ou public) et leur **statut** (doctorant, ingénieurs, techniciens...).

Modalités de sélection

Lors de la soumission en ligne de leur résumé scientifique les participants devront sélectionner le « Prix Spécial Jeune Cytométriste » dans la liste des thèmes proposés. Ils devront ensuite envoyer par e-mail au secrétariat administratif⁽¹⁾ du congrès leur **CV professionnel**. La pré-sélection des 4 candidats sera effectuée par les membres du CA de l'AFC. Ces candidats seront avisés individuellement et recevront la bourse AFC (inscription congrès, voyage et hébergement). De plus, l'AFC prend en charge leur adhésion à l'AFC pour l'année suivante.

Attribution du Prix Spécial Jeune Cytométriste

Lors de la session plénière « Prix Jeune Cytométriste » du congrès, les 4 candidats sélectionnés présenteront leurs travaux pendant 15 minutes. Le vote du public déterminera le candidat ayant remporté le plus de voix et le prix sera remis lors de la soirée du congrès.

Le bénéficiaire devra, dans les 6 mois suivants le congrès, rédiger un résumé de ses travaux qui sera publié sur le site internet de l'AFC.

⁽¹⁾ afc@alphavisa.com